

je promis des messes en l'honneur de sainte Anne et de la sainte Vierge. Je n'oubliais pas non plus saint Joseph qui fut pour moi un puissant protecteur.

Oui, je puis dire que je suis aussi bien que je le désirais ; depuis longtemps j'ai repris mes occupations.

—ooo—

FAVEURS OBTENUES DE STE-ANNE. (1)

Après une neuvaine à Ste-Anne, mon mari a été guéri d'un mal d'yeux et d'un rhumatisme violent. *Dame R. D. St St-André.*—Une personne atteinte de la dyspepsie a obtenu sa guérison par l'intercession de Ste-Anne. *Delle Z. B. Québec.*—Amour et reconnaissance à Ste-Anne pour une grâce obtenue. *E. S. Laprairie.*—Guérison d'une toux accompagnée de crachements. *Dame P. H. Hébertville.*—Faiblesse générale et maux de tête guéris par Ste-Anne. *Une abonée, Montréal.*—Deux grâces dont je remercie Ste-Anne : la guérison de ma petite fille et une situation perdue et recouvrée. *L. D. Montréal.*—Prompte guérison d'une maladie très douloureuse, *R. D. G. C. Windsor.*—Après une neuvaine que j'ai faite avec mes enfants, j'ai été guérie d'une maladie grave dont je souffrais depuis deux ans. *Dame E. L. Fall River.*—Douleur intense apaisée par Ste-Anne, obtenu pour mon père la guérison d'un rhumatisme, *X-X. Ste-Anne de la Pénade.*—Un enfant guéri de convulsions affreuses. *Mme J. T. S. Jean, I. O.*—Un enfant préservé des suites d'un accident fatal, *Mme A. D. St Jean, I. O.*—Mme A. B. reconnaissant pour deux grâces signalées, et Mlle M. B. pour une santé miraculeusement recouvrée, *S. Jean, I. O.*—Gloire à la Bonne Ste-Anne qui m'a obtenu le rétablissement de ma santé, *A. Danville.*—Guérie, cet hiver, d'une maladie grave par la promesse d'une messe et d'un pèlerinage à la bonne Ste-Anne, *Marie T. Ancienne Lorette.*—Après une neuvaine à Ste-Anne et un pèlerinage, guérison d'un typhus violent, *M. X. Faubourg St-Jean, Q.*—Après trois pèlerinages à la bonne Ste-Anne, une jeune fille de quatorze ans, a été guérie d'une

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.